Zeitschrift: Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura

Herausgeber: Association pour la défense des intérêts du Jura

Band: 31 (1960)

Heft: 9

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

P34

LES INTÉRÊTS DU JURA

Bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura
CHAMBRE D'ÉCONOMIE ET D'UTILITÉ PUBLIQUE DU JURA BERNOIS

XXXIe ANNÉE — Paraît une fois par mois — No 9 Septembre 1960

SOMMAIRE

A quand la double voie ? — Libre parcours — Thèses horlogères — Chronique économique

A quand la double voie ?

Après bien des hésitations et des tergiversations, on s'est enfin décidé, sur le plan national, à construire le réseau d'autoroutes indispensables à notre économie.

Hélas ! Dans la première étape, le Jura a dû être laissé de côté...

En ira-t-il de même au point de vue ferroviaire ?

Certes, la gare de Moutier va enfin être réalisée ! Certes, on consacrera quelque deux millions à la transformation et à l'extension de la gare de Liesberg ! Il n'empêche que, sur le tronçon Bâle-Bienne, la double voie n'est toujours pas continue et cela complique singulièrement le trafic de même que le travail dans les différentes gares de la ligne.

D'année en année, la situation s'aggrave sur la ligne de Delémont à Bâle. De Delémont à Aesch plus précisément puisque, depuis cette localité jusqu'à la cité rhénane, la double voie fut construite dans les année 1912-1913 !

Comment, en effet, faire face au trafic sans cesse croissant de Delémont à Aesch alors qu'on ne dispose que d'une seule ligne ? Non seulement la statistique apprend que l'importance de la gare de Delémont s'accroît constamment, mais la classification des gares situées entre Delémont et Aesch le prouve : une gare de troisième classe (Zwingen), trois stations de première classe (Liesberg, Laufon et Grellingue) et deux stations de deuxième classe (Soyhières et Bärschwil). Et ces gares ne doivent pas au hasard leur développement !

Si, à Soyhières, la localité a perdu son usine de ciment, par contre, cette dernière a été transformée en dépôt de froment ! A Liesberg, en raison du développement de la fabrique de ciment (que de trains spéciaux à organiser !) la transformation de la gare s'est révélée indispensable. A Bärschwil, grâce à la Fabrique de jurassite, à Laufon, à cause des fabriques de tuiles et de briques, d'aluminium et de bouchons, à Zwingen, station de première classe qui a changé de catégorie pour devenir une gare de troisième classe en raison du développement pris par la fabrique de papier et de l'apport appréciable du trafic de Breitenbach (où l'on fabrique des pièces électriques), à Grellingue enfin, en raison de la production du papier, partout on note une augmentation très nette du trafic. Et quand, en plus de ce trafic marchandises, il convient encore d'organiser des trains spéciaux de voyageurs, c'est